

## Conseil d'administration de la F&UO : Rejet de deux amendements constitutionnels

### Description

#### Par M<sup>lle</sup> Vaillancourt

Deux amendements constitutionnels ont été discutés lors de la rencontre du Conseil d'administration (CA) de la Faculté d'éducation étudiante de l'Université d'Ottawa (F&UO), qui s'est tenue le dimanche 24 février. Dans les deux cas, l'appui a été insuffisant pour qu'une modification constitutionnelle soit apportée.

#### Pour limiter les conflits d'intérêts

Porté par le président de la F&UO, Ethan Plato, l'amendement à la section 3.1.1.13 de la Constitution visait empêcher qu'un individu puisse simultanément être un employé de la F&UO et siéger au CA, dans l'optique d'éviter le conflit d'intérêts. « Tu ne peux pas être le patron de ton patron. » voilà la logique derrière l'argumentaire de M. Plato. L'amendement a été accueilli par une forte opposition. Selon Nicole Desnoyers, représentante de la faculté des sciences sociales, implanter une telle politique rend obligatoire le choix entre un emploi et la participation au sein de la communauté universitaire, ce qui vient injustement limiter la participation étudiante. Par ailleurs, rappelons que Mme Desnoyers est employée par la F&UO à titre de coordonnatrice au département des campagnes. Selon Liz Kessler, l'actuelle vice-présidente aux affaires universitaires, les conflits d'intérêts sont trop peu nombreux pour imposer une telle régulation. Neuf voix se sont élevées en faveur de la proposition de M. Plato alors que treize s'y sont opposés, ce qui a défait la motion.

#### Mise en place d'un comité de l'expérience étudiante

« L'objectif était de rapprocher la F&UO de la masse estudiantine et des corps étudiants en créant un nouvel organe, le comité de l'expérience étudiante », a annoncé Daniel Arnold, représentant de la Faculté des arts, qui est à l'origine de la proposition d'amendement à la section 3.12.5.2. « Ça devait être un espace de discussion ouvert [à tous], où les étudiants auraient pu venir échanger sur leur expérience à l'UO en rendant les structures de la F&UO plus accessibles », a soutenu M. Arnold, après que la motion ait été refusée à raison de neuf votes pour et onze contre. « L'intention est noble [à!] mais la structure n'est pas efficace car elle est trop peu flexible », prétend Anne-Marie Roy, vice-présidente aux communications de la F&UO. Elle explique son opposition à l'amendement en suggérant que celui-ci a un agenda caché et qu'il a été proposé pour bloquer l'instauration des Assemblées générales l'année prochaine, [qui sont] la structure que les étudiants veulent à la F&UO. »

## Deux visions, une rupture

M. Arnold voit les deux amendements d'faits comme le signe d'une profonde scission entre deux clans au CA. « D'un côté il y a les élus qui viennent des corps d'élus, ou qui étaient simplement étudiants avant le début de leur mandat, et de l'autre, ceux qui étaient impliqués à l'intérieur dans la F.UO avant de siéger sur le CA. Ça vient créer un gros choc dans les visions », croit M. Arnold.

## Nomination de trois nouveaux membres du CA

À nouveau, l'ouverture du CA a été ponctuée d'un rappel à l'ordre du président, Dave Molenhuis, au sujet du haut taux d'absentéisme des membres du CA pour l'année 2012-2013. « C'est ma deuxième année à la tête du CA et c'est vraiment une situation inhabituelle de voir un taux d'absence si élevé », a-t-il déploré. « Sept individus ont été relevés de leur fonction depuis mai à cause d'un trop grand nombre d'absences », a-t-il souligné avant de rappeler les politiques d'absences aux rencontres du CA. Suite au renvoi antérieur de certains représentants, trois nouveaux membres ont été nommés par le comité de sélection pour siéger au CA. Il s'agit de Sophie Cousineau et de Grace Jacobs pour la Faculté des sciences et de Micheal Robinson pour la Faculté des arts.

## Date de création

25/02/2013

## Auteur

web-rotonde